

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le 19/04/2024

ID : 007-200039808-20240409-2024\_04\_018-DE

SLOW

**Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche**  
**Délibération du Conseil Communautaire**  
**Séance du 09 Avril 2024**  
**Convocation du 02 avril 2024**

**N° 2024\_04\_018**

**Objet : Fiances - Acquisition pour un euro symbolique du foncier correspondant au cinéma CINE7 et de ses abords**

Le 09 avril 2024 à 18h00, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, à VALLON PONT D'ARC salle du Conseil communautaire sous la présidence de Luc PICHON, président en exercice.  
Présents : Luc PICHON, Claude AGERON, Antoine ALBERTI, Richard ALZAS Nicole ARRIGHI, Jean-Claude BACCONNIER, Claude BENAHMED Thierry BESANCENOT, Lison BOICHUT, Vincent CERVINO, Maurice CHARBONNIER, Jocelyne CHARRON, Sylvie CHEYREZY, Guy CLEMENT, Nicolas CLEMENT, Bernard CONSTANT, Jean-Claude DELON, Sylvie EBERLAND, Patrice FLAMBEAUX, Denise GARCIA, Nadège ISSARTEL, Louise LACOSTE, Gérard MARRON, Guy MASSOT, Jean-Yvon MAUDUIT, Simone MESSAOUDI, Patrick MEYCELLE, Monique MULARONI, Anne-Marie POUZACHE, Maryse RABIER, Joëlle ROSSI, Yvon VENTALON, Nathalie VOLLE.

Absents : Françoise PLANTEVIN

Pouvoirs Max DIVOL à Jean-Claude BACCONNIER, Françoise HOFFMAN à Denise GARCIA, Jacques MARRON à Monique MULARONI, Yves RIEU à Anne-Marie POUZACHE, René UGHETTO à Richard ALZAS

Secrétaire de Séance : Monique MULARONI,

Nombre de membres en exercice : 39 - nombre de membres présents : 33

Nombre de pouvoirs : 5 - nombre de suffrages exprimés : 38

Vote contre :                      pour : 38                      abstention :

**Vu** le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.1311-10

**Vu** la construction du Cinéma en 2021 par la Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche sur un terrain communal cadastré E 1337 d'une superficie de 3 821 m<sup>2</sup>,

**Vu** la délibération N°2024/019 du Conseil municipal de Ruoms en date du 8 avril 2024 approuvant la cession à la Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche pour 1€ symbolique d'une partie de la parcelle cadastrée E 1337 pour une surface de 2 425 m<sup>2</sup>,

**Considérant** que la valeur du bien est inférieure à 180 000 €, et qu'il n'est pas nécessaire de solliciter France Domaine,

**Le Président expose** qu'à l'occasion du Conseil municipal du 8 avril 2024, la Commune de Ruoms a délibéré favorablement sur la cession pour 1€ symbolique du foncier correspondant à l'emprise du cinéma CINE7 et ses abords pour une superficie totale de 2 425 m<sup>2</sup>. Cette superficie sera confirmée par un document d'arpentage en cours de réalisation.

**Le Conseil Communautaire**, entendu l'exposé du Président et après délibéré,  
A l'unanimité des membres présents et représentés,

**Approuve** l'acquisition pour 1€ symbolique d'une partie de la parcelle cadastrée E 1337 pour une surface de 2 425 m<sup>2</sup>, hors frais notariés ;

**Autorise**, le Président à prendre toutes les mesures utiles à son application et à signer tout document relatif à cette décision.

Le Président

Luc PICHON



La secrétaire de séance

Monique MULARONI